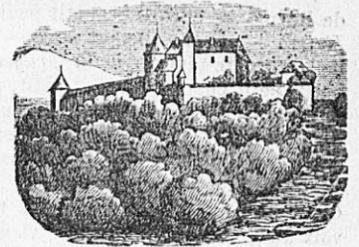




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50
» » 6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 24 janvier 1893.

Derniers échos du banquet des Rois.

L'Ami du peuple, dans l'article qu'il a consacré, dimanche passé, à notre banquet, trouve que nous sommes petits, petits! Mon Dieu! oui, nous sommes petits — pauvres moutons tondu et retordu — vis-à-vis des grrrands de la majorité, piedestalés sur le socle du grrrand N° 13 et de là répandant les grrrandiosissimes entreprises des grrrands emprunts, voir même de la grrrande loterie.

De grrrands choses comme cela, nous n'en serons jamais capables.

Mais, que l'Ami du peuple se remémore ses fables; celles-ci lui diront

Que petit poisson deviendra grand,
Pourvu que Dieu lui prête vie.

Et ce n'est pas seulement Dieu qui prêtera vie aux petits, petits qui assistaient au banquet des Rois : ce sont surtout les grrrandiosissimes boulettes que notre gouvernement est en train de rouler, telle une vieille cuisinière voulant tirer parti des restes de jambons, de bouillis et autres viandes qu'elle a recueillis des dessertes de toute la semaine. Les jambons, les bouillis, les grosses pièces de viande dont on s'est repu depuis de longues années, au détriment du peuple trop lent à comprendre, trop long à réagir; toute cette plantureuse boustifaille va bientôt être consommée : les boulettes seules resteront. Maigre pitance pour ceux qui ont peiné à soigner leurs terres, à élever leurs troupeaux, à engraisser leurs porcs, sans songer que le plus net de l'héritage paternel, et des profits qu'ils étaient en droit de croire pouvoir réaliser sur la culture de leurs champs, la vente, on le croit, de leurs troupeaux, devraient passer un jour — et tout y passera si le peuple fribourgeois n'y met pas bon ordre — à boucher les grrrands trous que les grrrands hommes auront fait dans toutes espèces de lunes.

Eh bien, nous, les petits, petits, nous prévoyons ces grrrands hommes; et si Dieu nous prête vie, nous inspirant des discours prononcés au banquet des Rois, nous empêcherons qu'à force de faire des trous à

toutes les lunes, on ne transforme celles-ci en autant d'écumoières qu'il y a de grandes entreprises en vue sous le méridien de Fribourg.

Et pour cela encore, nous petits, petits, nous n'aurons qu'à nous rappeler ces paroles, par exemple, prononcées par un de ces petits qui ont pris la parole à notre banquet — paroles que l'ordre des toasts ne nous a pas permis de reproduire jusqu'ici — un petit qui est grand — parce que, depuis plus d'un quart de siècle, il parle de liberté vraie, de libéralisme vrai, de jeunesse vraie, c'est-à-dire de tout ce qu'il a dans le cœur, de tout ce que ses actes, dans la vie civile et politique, ont dit bien plus haut encore que toutes les paroles qu'il a prononcées et que celles qu'il pourra prononcer encore, si le bon génie du canton de Fribourg n'a pas replié ses ailes pour s'envoler dans des régions où l'on comprendra mieux qu'il s'agit moins de parler, ou d'applaudir, de banquets ou de comités, que de savoir mettre quotidiennement la main à la pâte, bien moins encore pour mettre cuire cette pâte, que pour empêcher que bien d'autres fours ne se commettent.

Voici donc comment un de ces petits, petits, M. Phil. Clément, de Romont, s'est exprimé, lorsque les acclamations qui saluaient sa venue à la tribune se furent calmées :

J'apporte — dit-il — le salut de la Société de la Jeunesse. On sera surpris de voir une tête blanchie parler au nom de la Jeunesse, mais elle a gardé la jeunesse des idées. L'orateur parle de la situation politique, notamment dans les campagnes; il y a beaucoup plus de libéraux qu'on ne le pense, seulement beaucoup n'osent pas et n'attendent que l'occasion. Nous oserons un jour et on nous suivra, car nos Fribourgeois ne sont pas encore si frits qu'on voudrait bien le croire.

L'orateur continue avec l'esprit qu'on lui sait; il nous parle de la sauce libertarde, des épices dont on assaisonne le rôti du N° 13 et il nous fait rire aux larmes.

Tout cela, dit-il, pour aboutir à être les derniers en matière d'instruction publique. On fait une université; n'aurait-il pas mieux valu élever le niveau de l'école primaire et mieux payer les instituteurs? pour le peu-

ple, cela vaudrait mieux que d'envoyer des professeurs au bord du Nil, à la recherche des crocodiles. (On rit.) A l'université, on compte les connaissances au mètre cube, mais on ne compte pas seulement ceux qui viennent, on compte surtout ceux qui ne viennent pas. (On rit.)

Il faut nous tirer d'affaire nous-mêmes, car des coups de main du dehors nous n'en avons jamais reçus; après trente ans de luttes, nous en sommes encore au même point, et cependant il n'y a pas d'écrasement pour les idées, il n'y a que des hommes plats. Quand donc secouera-t-on le régime de la Liberté, de ce journal qui prend la liberté de mentir du 1^{er} janvier au 31 décembre? Je porte mon toast au canton de Fribourg, qui doit reprendre le 9^{me} rang dans la Confédération, et à l'art. 1^{er} de la Constitution qui proclame la souveraineté du peuple. (Longues acclamations.)

Après lui, — nous sommes forcés de tirer au court — M. l'avocat Magnin, de Bulle, prend la parole; et il reprend la thèse de la souveraineté du peuple :

Il retrace l'histoire oligarchique de notre canton depuis 1856 et critique amèrement le régime actuel avec l'université, qui ne nous laissera que les yeux pour pleurer. N'avions-nous pas avant déjà une faculté de droit et le Séminaire ne suffisait-il pas pour notre clergé?

Qu'a-t-on fait pour l'agriculture pour le commerce ou l'industrie? On veut soi-disant baisser le taux de l'intérêt, mais pour cela il faut faire une concurrence déloyale aux établissements existants et à tout ce qui possède un capital ou une épargne.

Puis l'orateur se livre à une intéressante discussion sur les conséquences de l'abrogation de l'art. 1275 du Code civil et il conclut par un toast à l'union de toutes les forces de l'opposition pour lutter contre le gouvernement si contraire aux intérêts politiques et matériels du peuple fribourgeois. (Applaudissements répétés.)

Alors viennent encore à la tribune bon nombre d'orateurs, ainsi que nous l'avons dit, d'autre part, dans un précédent numéro. C'est un jeune : Henri Pasquier, étudiant en médecine, qui récite, après quelques mots vibrants de patriotisme, les Tsevrei

l'aveu du panier à provision et s'élança joyeusement dans l'escalier.

Elle revint au bout de vingt minutes. Elle rapportait un pain de quatre livres, un assortiment de charcuterie, la moitié d'un poulet pris chez le rôtisseur et pour dessert du fromage, des cerises; plus un litre de vin et une petite tarte à la crème de soixante centimes.

— Une chatterie pour toi, maman, dit-elle.
— Cher ange, murmura Félicie en lui mettant un baiser sur le front.

La jeune fille étala ses provisions sur un bahut.

— Il me semble que tu as dépensé beaucoup, dit la mère.

— Oni, mais qu'est-ce que cela fait, puisque nous allons travailler? Tiens, voilà ce qui me reste : trois francs quatre-vingt-dix centimes.

— Enfin, c'est bien; nous aurons pour toute la journée et même pour demain.

La jeune fille était rayonnante.

— Je vais préparer la table, dit-elle; avec une nappe, ce sera plus gai, n'est-ce pas?

— Fais comme tu voudras.

Suzanne ouvrit une espèce d'armoire, à pen près vide de linge, car, hélas! bien des choses du pauvre ménage avaient été successivement portées au Mont-de-Piété; cependant elle trouva une nappe de grosse toile, repriée en maints endroits, et trois serviettes en aussi mauvais état. Ce linge venait de Manerville.

Suzanne arrangea la table le mieux qu'elle put, récura avec du grès en poudre les trois fourchettes en fer battu et les trois couteaux à manches de corne. Il y avait juste dans le ménage huit assiettes et trois verres; toute la vaisselle était sur la table avec le demi-poulet, la charcuterie et les desserts.

Il n'y avait plus qu'à attendre Berthe. On attendit. Une heure sonna à l'église Saint-Augustin.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 88

PETITE MÈRE

PAR
ÉMILE RICHENBOURG

— Vous me disiez tout à l'heure, reprit-il, de ne pas vous tourmenter plus longtemps; je vais, en me retirant, vous obéir. Mais comme tous les amoureux respectueux et soumis, je viendrai ici chaque jour vous renouveler mes protestations d'amour et de dévouement; j'attendrai patiemment votre premier baiser dans lequel vous trouverez en même temps la fortune et la liberté.

Vous voyez, mademoiselle Berthe, que je ne suis pas un homme aussi terrible, aussi effrayant que vous le pensiez, peut-être.

Il avança la main et reprit :
— Voulez-vous mettre votre main dans la mienne?
— Non, jamais! répondit la jeune fille avec une sorte de répulsion.

L'Allemand grimaça un sourire.
— Alors, prononça-t-il avec aigreur, ce sera pour une autre fois.

Il s'inclina devant la jeune fille, puis sortit en murmurant :

— Il faudra bien que tu y viennes.
Berthe resta un long instant immobile, les bras ballants, la tête inclinée, pareille à une statue de douleur.

Un profond soupir s'échappa de sa poitrine oppressée, puis, tombant à genoux, elle s'écria :

— Mon Dieu, mon Dieu, protégez-moi, défendez-moi!

XVII
Mauvaise nuit.

Restées seules après le départ de Berthe, Félicie et Suzanne se jetèrent dans les bras l'une de l'autre et se tinrent longtemps enlacées.

Elles pleuraient encore, mais cette fois ce n'était plus des larmes de douleur qu'elles versaient, c'était des larmes de bonheur.

Une grande dame les prenait sous sa protection, elles étaient sauvées!

Un gai rayon de soleil pénétrait dans la chambre, enveloppait de sa lumière d'or la mère et la fille, sonhaitant ainsi la bienvenu à la joie qui rentrait dans le pauvre logis.

Il y avait un autre rayon encore, un doux rayon d'espoir qui inondait le cœur de Félicie et celui de Suzanne.

— Ma chérie, dit Félicie, cette bonne et généreuse dame nous a laissés dix francs.

— Oui, maman, les voilà.

— Nous avons faim, ma mignonne, continua la mère en souriant doucement, nous ne saurions mieux employer une partie de cet argent qu'à préparer un petit festin en attendant le retour de ta sœur.

— Oh! oui! et comme nous allons bien déjeuner toutes les trois. Aujourd'hui, chez nous, c'est grand jour de fête.

— Oni, mon enfant, c'est jour de fête.

— Aussi je ne veux plus pleurer, et quand Berthe rentrera, nous nous mettrons à table gaiement et après nous chanterons.

— A quelle heure rentrera-t-elle?

— Oh! probablement pas avant une heure, même si la dame la fait ramener dans sa voiture comme elle l'a promis. Bien que nous ayons deux heures devant nous, je vais aller tout de suite acheter le déjeuner.

— Eh bien, oui, va.

La jeune fille prit la pièce de dix francs, passa à son bras

de des étoffes de soie noir, blanc
85 c. jusqu'à 22 fr. 80 le mètre
lé et façonné (environ 240 qua-
t dessins différents).
à partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50
> > 1.50 > 6.55
> > 1.50 > 14.85
> > 2.20 > 11.60
> > .85 > 20.50
> > 16.65 > 77.50
> > 1.90 > 23.65
> > .85 > 4.85
> > 3.15 > 67.50
ns par retour. [184]
s de G. Henneberg, Zurich.

aggiora, Bulle,
étaire de vins d'Asti.
et rouges, fins et ordinaires.
toute heure et à domicile. [816]

Attention!!! Toute per-
sonne doit faire un essai de
notre pomnade Phénix garan-
tie pour faire croître et pousser
les cheveux de dames et mes-
sieurs, ainsi que la barbe, sup-
primer les pellicules, arrêter
la chute des cheveux, les em-
pêcher de blanchir,
prévenir la
calvitie.



LA
de lin Burgdorf

le pour le flage et tissage
ancre, du lin et des étoupes, aux
modérés. La matière est filée
longueur. — Exécution du tra-
et soignée. (H7947Y)

DÉPÔTS : [658]
ÈNE WÆBER, à Bulle;
AYER-LEMIERRE, à Romont.

LOUER

ès de la laiterie, un apparte-
hambres, cuisine, bûcher, cave
letas. On y joindrait une écurie
et grange. Entrée à volonté.
à Joseph GUYENON. [851]

éléphone

— S'adresser à la Société des
de Bu le. [28]



Eugène Wæber,
Alpes, à Bulle. demande une
re de café, bien au courant
bonnes références exigées. [37]

jeune homme

allemande, âgé de 17 ans, cherche
dans une maison de commerce. Il
un bon certificat d'école.
au bureau du journal. [85]

demande

uses de la campagne pour un
le.
r au bureau du journal. [89]

BREVETÉ!!!

LE

ent Universel

de Plüss-Staufner

CHOCOLAT

uchard

ORITE INCONTESTÉE

DIÈRE SE TROUVE PARTOUT

Emile Lenz, imprimeur-éditeur

de Bornet — encore un petit peut-être? — puis M. Heimo — encore un tout petit — qui chante, de sa belle voix de ténor, *Que la Gruyère est belle!* un tout petit, petit chant d'un tout petit, petit district; puis la musique, sous la direction d'un tout petit, petit directeur, qui entonne le tout petit, petit *Ranz des vaches*, que plus de deux cents gosiers tout petits, petits, accompagnent; puis c'est le tout petit, petit *Grutli* qui, par l'organe de la toute petite, petite voix du professeur Huguenin, vient porter une toute petite, petite santé aux idées libérales, en racontant que le petit *Grutli* de la petite ville de Bulle, aidé en particulier de la toute petite section du petit *Grutli* de la petite ville de Morat, a créé une toute petite œuvre: l'*Arbeiter-Bund* fribourgeois, qui n'est composé que de petits, petits. Puis c'est M. Torche, de Vuadens, qui boit, petit, à une petite, petite idée: le triomphe des idées démocratiques et sociales; et enfin, M. Margot, qui, mu d'une généreuse pensée, rappelle la mémoire des défunts. — Mais on nous dira encore qu'ils ont été petits, petits!

Je me trompe: Ce n'était pas encore la fin. Sur un petit tabouret, le petit député du petit district du plus petit lac de la Suisse romande monte, de son petit pied, et il nous lâche un petit discours pour congédier tous les petits qui s'en furent — qui sait? — répétant de tout leur cœur:

Petit poisson deviendra grand!

NOUVELLES DE LA SUISSE

Subventions à l'agriculture. — Les subsides fédéraux, mis à la disposition des cantons, en faveur de l'espèce bovine, s'élèvent à 244,536 fr., savoir 183,910 fr. en surprimes pour taureaux reproducteurs, et 60,626 fr. en prix pour familles de reproducteurs.

Banques. — D'après un tableau dressé par l'inspecteur pour les banques d'émission, il résulte que le nombre total des formulaires de billets qui ont été livrés aux banques pendant les dix dernières années 1883-1892, soit en compositions, en augmentation de l'émission ou en échange contre des billets défectueux, se monte à 3,001,144 billets. Par contre, il a été rendu par les banques à l'inspecteur, pendant la même période, 1,108,608 billets défectueux, et la contre-valeur de 5089 billets rappelés a été versé à la caisse fédérale, de sorte que l'état d'émission, à la fin de l'année 1892, se composait de 1,887,447 billets de tous les appoints.

Rapports avec l'Italie. — Le consul d'Italie à Zurich fait savoir qu'il est prêt à répondre aux demandes de renseignements qui pourraient lui être faites pour l'importation, depuis l'Italie, de marchandises de toute sorte.

Juge d'instruction fédéral. — Le Tribunal fédéral a choisi M. Favey, avocat, à Lausanne, comme juge d'instruction fédéral pour la Suisse romande pour la période de 1893 à 1898.

— Il me semble qu'elle tarde bien à revenir, dit Félicie.
 — Maman, c'est loin, Neuilly, et puis ma sœur n'aura pas pris les mesures de suite.
 — Oh! je pense bien que si elle n'est pas déjà revenue, ce n'est point sa faute. Mais, Suzanne, si tu mangeais quelque chose pour apaiser un peu ta faim!
 — Non, non, sans ma sœur, je mangerais sans plaisir.
 La jeune fille se leva, tourna autour de la table et, pour faire quelque chose, coupa trois morceaux de pain qu'elle plaça à côté de chaque assiette.
 A partir de ce moment, quand le roulement d'une voiture se faisait entendre dans la rue, Suzanne courait à la fenêtre, regardait, et la voiture ayant disparu, elle se retournait disant:
 — Ce n'est pas elle encore.
 La demie sonna, puis deux heures.
 La mère donnait déjà quelques signes d'inquiétude.
 — C'est drôle, c'est bien drôle, disait-elle.
 Suzanne n'était pas inquiète, mais elle contenait mal son impatience.
 — Décidément, il faut que quelque chose lui soit arrivé! s'écria tout à coup Félicie.
 — Mais, maman, objecta Suzanne, rien de désagréable ne peut lui être arrivé.
 — Est-ce qu'on peut savoir?
 — Voulez-vous que je vous dise ce que je crois?
 — Oui, dis.
 — Eh bien! je crois maintenant que Mme de Candy a retenu ma sœur à déjeuner.
 — Tu as peut-être raison.
 — Son retard ne s'explique pas autrement.
 — Alors, ma chérie, ne l'attendons plus; car si, en arrivant, elle nous trouvait ne faisant que regarder la table servie, elle nous gronderait.
 — Mangeons donc, maman; mais c'est égal, Berthe va

Neige. — Une neige abondante tombe partout en Suisse.

On signale des retards dans la marche des trains, principalement sur les lignes de la Suisse occidentale, pour les trains franchissant le Jura.

Berne. — Le chancelier de la Confédération, M. Ringier, qui avait dû s'aliter après la session de décembre, a repris ses fonctions.

— Dans l'Oberland bernois, les chemins de fer ne circulent plus. Les compagnies transportent les voyageurs en traîneaux.

Appenzell Rh.-Int. — Dimanche est décédé, à l'âge de 47 ans, M. Rusch, landamman d'Appenzell Rh.-Int.

Argovie. — Dans l'élection qui a eu lieu dimanche dans le XXIX^e arrondissement, pour le remplacement de M. Ryniker, M. Frey, candidat radical, a été élu conseiller national par 7268 suffrages sur 10,915 votants.

Tessin. — Le mandat du Conseil d'Etat expire le 7 février, et l'élection du nouveau gouvernement a été fixée au 19 février. Pour éviter un interrègne, le Grand Conseil a prolongé jusqu'à cette dernière date les pouvoirs du Conseil d'Etat.

M. le conseiller national Bonzanigo accepte une candidature au Conseil d'Etat, et l'accord a pu enfin être établi entre les deux fractions du parti conservateur pour le choix des candidats de ce parti.

Vaud. — L'assemblée des intéressés à la création d'un syndicat d'élevage a eu lieu lundi soir, 16 courant. Les communes d'Avenches, Faoug et Donnaty étaient représentées. Après avoir entendu la lecture des statuts-modèles et de quelques renseignements fournis par le Département de l'agriculture, l'assemblée a décidé la création d'un fonds social minimum de 1000 fr. en mettant en souscription des titres d'apport de 20 fr. Près de 500 fr. ont été souscrits séance tenante.

Neuchâtel. — A la suite d'un conflit survenu entre la maison d'horlogerie Scheimbert, à la Chaux-de-Fonds, et ses ouvriers, ceux-ci se sont mis en grève. Une partie des ouvriers cependant se sont arrangés avec leur patron, ce qui n'a pas plu aux grévistes.

Vendredi soir, vers 8 heures, un non-gréviste fut poursuivi par quelques grévistes dans la rue Léopold-Robert. Se voyant serré de près, il tira en l'air un coup de petit revolver, puis un second dans la direction des agresseurs. La balle blessa légèrement un homme à la bouche. Sur quoi, celui qui avait tiré se réfugia dans une brasserie, où il fut arrêté par les agents de police, qui prirent les noms des témoins de l'incident.

— Mercredi, à 3 1/2 heures du soir, un grave accident est survenu sur le Doubs, entre la Rasse et Biaufond.

Deux riverains circulaient sur la glace, lorsque celle-ci céda. Ils tombèrent à l'eau. On les retira aussitôt. Mais l'un d'eux, âgé de 50 ans, avait déjà cessé de vivre. L'autre, ayant une quarantaine d'années, a pu être sauvé.

Genève. — On signale une tempête de neige. Le thermomètre marque zéro.

nous manquer et ce n'est plus la petite fête dont je me faisais une si grande joie.

— Hélas! soupira Félicie, on n'a jamais tout ce qu'on désire.

Elles se mirent à table et déjeunèrent, moins gaiement qu'elles se l'étaient promis, mais avec cet appétit qui vient à la suite d'un jeûne forcé.

Elles mangèrent un peu de fromage, chacune quelques cerises, puis Suzanne voulut conper une partie de la tarte pour la mère.

— Non, non, ma chérie, dit Félicie en l'arrêtant, gardons ta chatterie pour ce soir; nous mangerons cette tarte avec ta sœur.

Suzanne n'insista point, et la mère et la fille se mirent à causer.

— N'avez-vous pas écrit dernièrement à bon papa Lucotte? demanda la jeune fille.

— Oui, il y a trois jours, pour lui apprendre dans quelle affreuse situation nous nous trouvions.

— C'est singulier que vous n'avez pas déjà reçu sa réponse.

— Oui, singulier.

— Car il répond habituellement par le retour du courrier.

— Aussi suis-je inquiète; peut-être est-il malade?

— Il ne faut pas vous alarmer si vite, chère maman; si bon papa Lucotte était malade, incapable de tenir une plume, il vous aurait fait écrire par quelqu'un de Manerville.

— C'est bien ce que je pense aussi.

— Demain matin, bien sûr, sa lettre vous arrivera.

— Je l'espère.

— Et tout de suite vous le rassurez en lui écrivant que nous ne sommes plus dans la peine.

— Je n'attendrai pas sa lettre, ma chérie; dès que Berthe sera de retour, je lui écrirai pour lui annoncer la bonne nouvelle.

Hier soir, une averse de pluie a suivi la chute de neige.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — L'*Intransigeant* demande que le général Ferron soit traduit devant le conseil de guerre, pour avoir, pendant qu'il était ministre de la guerre, disposé des fonds de la Défense nationale.

— Dimanche, il y a eu, à Paris, grande tempête de neige et coups de tonnerre.

— Nous reproduisons, sous toute réserve, l'information suivante du *Figaro*: « Une nouvelle assez grave nous arrive en même temps de Berlin et de Vienne. La Roumanie serait entrée dans la Triple-Alliance, et si l'instrument diplomatique n'est pas encore signé, toutes les bases de l'arrangement sont définitivement arrêtées. On avait commencé par négocier la conclusion d'un traité de commerce, et on est arrivé peu à peu à la conclusion d'une alliance politique. C'est à Sigmaringen, pendant les fêtes données à l'occasion du mariage du prince héritier de Roumanie, que les négociations ont été entamées et menées à bonne fin. »

Belgique. — La ville de Gand organise, pour les mois de février et mars prochains, une *Exposition internationale de boulangerie et de pâtisserie* et des accessoires qui s'y rattachent, savoir: la meunerie, fours, etc. Nous pensons être utile à ceux de nos lecteurs que cela intéresse en leur annonçant que MM. Armand Kalbfuss, boulanger, à Aigle, et Beutel, fabricant de levures, à Bâle, membres du comité de cette exposition, se mettent à leur disposition pour tous les renseignements et conditions de ce concours.

Italie. — A la suite de différends avec le recteur, les étudiants de l'université de Naples ont pénétré dans les salles et ont brisé les bancs et les chaires des professeurs.

— Le directeur de la succursale de la Banque de Naples à Rome, M. Cucciniello, accusé d'un vol de 2 1/2 millions, a été arrêté hier à Rome. Il était revêtu d'habits de prêtre.

Allemagne. — A l'asile de Nietleben, près Halle, on signale 12 cas de choléra et 12 décès.

Angleterre. — Les journaux anglais présentent la situation en Egypte comme très alarmante pour l'Angleterre.

Le *Daily News* incrimine l'esprit d'indépendance du khédivé et prétend que les ovations qui lui ont été faites auraient pu amener des désordres sans les précautions militaires de l'Angleterre.

Le *Times* menace le khédivé de main-mise de la part de l'Angleterre sur tous les services publics encore autonomes.

Russie. — A Wilna, la chaudière d'un établissement de bains a fait explosion. 21 personnes ont été atteintes par l'eau bouillante et 11 ont succombé.

Etats-Unis. — *Exposition universelle de Chicago.* — La date fixant primitivement au 15 décembre le commencement des opérations du jury d'admission pour l'exposition de Chicago a été reculée au 15 février prochain.

Jusqu'à quatre heures, Berthe fut attendue sans une trop vive impatience, mais quand cinq heures sonnèrent, Félicie et Suzanne ne tenaient plus en place; elles étaient presque constamment à la fenêtre, sondant du regard les deux extrémités de la rue. Rien. Berthe ne revenait pas.

Qu'est-ce que cela signifiait?

Elles étaient à bout de patience et à l'impatience succédait l'inquiétude constamment alimentée par toutes sortes de craintes.

Tout le monde connaît les cruelles angoisses de l'attente; les idées noires qu'elle fait naître, les sombres fantômes dont elle peuple l'imagination.

Félicie et Suzanne étaient horriblement tourmentées, les malheureuses ne savaient plus que dire, plus que penser. Ne prononçant plus un mot, comme si elles eussent eu peur de parler, elles se bornaient à s'interroger du regard, la poitrine oppressée, pleine de sanglots. Il leur venait aux yeux de grosses larmes qu'elles essayaient furtivement. C'est que l'une et l'autre avaient les mêmes appréhensions, les mêmes terreurs qu'elles voulaient cacher; c'est que l'une et l'autre avaient le noir pressentiment d'un malheur inconnu arrivé à Berthe.

Après huit heures, aux approches de la nuit, les angoisses étaient dévorantes, l'inquiétude se changeait en désespoir.

— Mon Dieu, mon Dieu, mais qu'est-il donc arrivé à mon enfant? s'écria Félicie en se dressant pâle, haletante, le corps traversé par un frisson.

Ces paroles furent suivies d'une explosion de douleur. Toutes deux se mirent à sangloter.

(A suivre.)

Cette décision encore juger. Mais la noter, restera Nous pourvité parmi va se subdivi de son progr tionner éner industriels.

Conseil — On autori vers-Siviriez — M. Kie est autorisé à — On non pléant de l'of Paul, à Alber beuve. — Le Cou à l'Expositio cette année à

Société et archite 8 janvier, à semblée très bres de la vi toujours les Le rapport ressante par a bien trava Le caissier la Société qu M. Paul A trique; il cro beaucoup de très étendue concurrentes croire qu'il e 100,000 fr. d

Le rapport tique constat très goûtée e sont prospère année les 900

Le rapport tisan signale modeste feuil mence. Le n afin qu'ils fa tions sur des

Le bureau maud, ingéni vice-présiden crétaire; Léo

Horticul d'horticultur annuelle le d à Fribourg.

10 h. du mat 12 h., dîner, 1 1/2 h. du soi ciétés fédé

Voici les p tées: 1° Rappor ration pend 2° Répart 3° La par suisse, à Ber 4° Questio

Confére à 2 1/2 heures erre, chimis de la Société sur les engr Tous les a assister.

En détr Nous publ nement a fai puis les juge bétail et aux à s'abonner à Jamais en

pluie a suivi la chute de

L'ÉTRANGER

geant demande que le gé-
avant le conseil de guerre,
taît ministre de la guerre,
ense nationale.

à Paris, grande tempête
rre.

ous toute réserve, l'infor-
: « Une nouvelle assez
temps de Berlin et de
t entrée dans la Triple-
t diplomatique n'est pas
es de l'arrangement sont
avait commencé par né-
aité de commerce, et on
conclusion d'une alliance
ngen, pendant les fêtes
ariage du prince héritier
ciations ont été entamées

de Gand organise, pour
s prochains, une *Exposi-
angerie et de pâtisserie* et
achent, savoir : la meune-
s être utile à ceux de nos
en leur annonçant que
langer, à Aigle, et Beutel,
e, membres du comité de
à leur disposition pour
conditions de ce concours.

différents avec le recteur,
s de Naples ont pénétré
les bancs et les chaires

accursale de la Banque de
iniello, accusé d'un vol de
s hier à Rome. Il était re-

asile de Nietleben, près
o choléra et 12 décès.

urnaux anglais présentent
me très alarmante pour
de l'esprit d'indépendance
les ovations qui lui ont
ner des désordres sans les
Angleterre.

édive de main-mise de la
ous les services publics en-

chaudière d'un établisse-
sion. 21 personnes ont été
te et 11 ont succombé.

sition universelle de Chi-
imitivement au 15 décem-
opérations du jury d'ad-
de Chicago a été reculée

the fut attendue sans une trop
ing heures sonnèrent, Félicie
en place; elles étaient presque
dant du regard les deux extré-
me revenait pas.

tience et à l'impatience succé-
alimentée par toutes sortes de

cruelles angoisses de l'attente;
tre, les sombres fantômes dont

horriblement tourmentées, les
s que dire, plus que penser. Ne
me si elles eussent eu peur de
terroger du regard, la poitrine

s. Il leur venait aux yeux de
yaient furtivement. C'est que
êmes appréhensions, les mêmes
cher; c'est que l'une et l'autre
d'un malheur inconnu arrivé à

pproches de la nuit, les angois-
nétude se changeait en déses-

mais qu'est-il donc arrivé à mon
ressant pâle, haletante, le corps

d'une explosion de douleur.
cloter.

(A suivre.)

Cette décision se justifie, paraît-il, par l'avance-
ment encore trop peu considérable des produits à
juger. Mais la date du 15 février, il est bon de le
noter, restera irrévocable.

Nous pouvons ajouter qu'il règne une grande ac-
tivité parmi les membres du jury d'admission, lequel
va se subdiviser en sections, procéder à l'élaboration
de son programme de travail et commencer à fonc-
tionner énergiquement dans les différents centres
industriels.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 20 janvier 1893.

— On autorise les communes de Cheiry et de Prez-
vers-Siviriez à acheter divers immeubles.

— M. Kiener, Emile, vétérinaire, à Château-d'Ex,
est autorisé à pratiquer son art dans le canton.

— On nomme M. Gremaud, Félix, à Riaz, sup-
pléant de l'officier de l'état civil de Riaz; Pythoud,
Paul, à Albeuve, huissier près la justice de paix d'Al-
beuve.

— Le Conseil d'Etat alloue un subside de 1500 fr.
à l'Exposition nationale d'agriculture qui aura lieu
cette année à Berne.

Société fribourgeoise des ingénieurs
et architectes. — Cette société a tenu, dimanche
8 janvier, à l'hôtel du Faucon, à Fribourg, une as-
semblée très réussie. Il y avait la plupart des mem-
bres de la ville et plusieurs du dehors. Ceux-ci sont
toujours les bienvenus.

Le rapport présidentiel est toujours la pièce inté-
ressante par excellence et il démontre que la Société
a bien travaillé pendant l'année écoulée.

Le caissier rend compte de l'état des comptes de
la Société qui possède un avoir de 1052 fr. 56.

M. Paul Auby expose le projet de tramway élec-
trique; il croit que ce moyen de locomotion rendrait
beaucoup de services à la ville de Fribourg qui est
très étendue et a peu de largeur. Plusieurs maisons
concurrentes sont sur les rangs et l'on a tout lieu de
croire qu'il en résultera une réduction sur le prix de
100,000 fr. déjà fixé.

Le rapport de M. Schaller sur le *Fribourg artis-
tique* constate le succès de cette belle publication,
très goûtée en Suisse et à l'étranger. Les finances
sont prospères et l'éditeur pourra rembourser cette
année les 900 fr. qui lui ont été prêtés.

Le rapport de M. Genoud sur la marche de *l'Ar-
tisan* signale aussi les heureux progrès que fait cette
modeste feuille dont la seconde année vient de com-
mencer. Le rapporteur insiste auprès des membres
afin qu'ils fassent de temps à autre des communica-
tions sur des sujets techniques.

Le bureau est confirmé comme suit : MM. Gre-
maud, ingénieur, président; Fraisse père, architecte,
vice-président et caissier; Fraisse fils, architecte, se-
crétaire; Léon Genoud, bibliothécaire, archiviste.

Horticulture. — La Fédération des sociétés
d'horticulture de la Suisse romande aura sa réunion
annuelle le dimanche 29 janvier, au café du Gothard,
à Fribourg.

Ordre du jour :

10 h. du matin, réunion du comité;
12 h., dîner, au même local;
1 1/2 h. du soir, assemblée des délégués des huit so-
ciétés fédérées.

Voici les principales questions qui y seront traitées :

- 1° Rapport du comité sur la marche de la Fédé-
ration pendant l'exercice de 1892;
- 2° Répartition du subside fédéral de 1893;
- 3° La participation de l'horticulture à l'exposition
suisse, à Berne, en 1893;
- 4° Questions d'administration.

Conférence. — Dimanche 29 janvier courant,
à 2 1/2 heures, à l'Hôtel de Ville de Romont, M. Dus-
serre, chimiste, à Fribourg, donnera, sous les auspices
de la Société d'agriculture, une conférence publique
sur les engrais chimiques.

Tous les agriculteurs de la contrée sont priés d'y
assister.

En détresse!! — On lit dans l'*Union* :

Nous publions ci-après la circulaire que le gouver-
nement a fait adresser à tous ses fonctionnaires, de-
puis les juges et les syndics jusqu'aux inspecteurs de
bétail et aux cantonniers, les invitant officiellement
à s'abonner à... l'*Ami du peuple*.

Jamais encore on n'avait vu un acte de pression

aussi formidable. Il faut que la détresse soit complète
au N° 13 pour en arriver à de pareilles extrémités.

Nous apprenons en même temps que cet ordre
venu d'en haut n'a eu aucun effet, et qu'après avoir
refusé la *Liberté*, maints curés on fait venir le *Fri-
bourgeois*.

Estavayer, le 6 janvier 1893.

Monsieur,

Le Comité conservateur du district de la Broye a
constaté que les journaux chargés de défendre nos
intérêts politiques et religieux ne sont pas assez ré-
pandus dans nos populations; il a jugé à propos de
vous faire adresser dès aujourd'hui le journal *l'Ami
du peuple*.

Nous avons lieu de croire qu'en votre qualité de
fonctionnaire de l'Etat, vous voudrez bien faire ce
petit sacrifice en faveur du parti conservateur et
que vous accepterez cet abonnement.

Agrérez, monsieur, l'assurance de ma parfaite con-
sidération.

Au nom du Comité :

J. EMERY, vice-président,
Préfet.

GRUYÈRE

Troisième conférence offerte par le Cercle
des Arts et Métiers : Dimanche prochain, 29 janvier,
dans la grande salle de l'hôtel des Alpes, à 8 heures
du soir, M. le professeur Huguenin parlera de ses
souvenirs d'Afrique.

Les dames sont particulièrement invitées à cette
conférence.

CHRONIQUE AGRICOLE

Du 1^{er} au 15 janvier 1893, le Bulletin sur les ma-
ladies contagieuses des animaux domestiques, publié
par le Département fédéral de l'agriculture, signale
dans notre canton, à Champagny (Lac), 1 bête périé
et 4 mises sous séquestre pour cause de charbon sang
de rate.

Aux termes d'une circulaire, adressée le 10 jan-
vier par le Département fédéral de l'agriculture, la
subvention que notre canton recevra en faveur de
l'élevage de l'espèce bovine sera :

Surprimes pour taureaux reproducteurs : 14,690 fr.;

Primes pour familles de reproducteurs : 3880 fr.

Il sera alloué, comme par le passé, des subsides
de 100 à 300 fr. (dans la limite des crédits votés)
aux frais de la fondation de syndicats ou d'associa-
tions d'élevage nouvellement créés.

Pêche. — Du 10 septembre au 1^{er} octobre de cette
année aura lieu à Berne, simultanément avec l'Ex-
position nationale d'agriculture, une exposition de
pêche qui, grâce au subside de 10,000 fr. accordé par
la Confédération, promet d'être utile, intéressante, et
permettra de se rendre compte des ressources que
peut produire la pêche et de donner une image des
conditions sous lesquelles s'exerce cette industrie
dans notre pays.

Le programme comprend les huit groupes sui-
vants :

Conditions hydrographiques de la Suisse. — Espèces
de poissons et écrevisses de la Suisse. — Elevage du
poisson et de l'écrevisse. — La pêche du poisson et
de l'écrevisse. — Marché aux poissons. — Mesures
pour la protection du poisson. — Ennemis du pois-
son et de l'écrevisse. — Histoire, littérature, statis-
tique de la pêche.

Le programme plus détaillé sera prochainement
répandu dans le public.

Une somme de 3000 fr. sera à la disposition du
jury pour les récompenses.

Les expositions agricole et forestière seront éta-
blies sur le vaste plateau de l'Enge, tandis que celle
de la pêche, exigeant des installations toutes spéciales
pour l'eau, les réservoirs, l'éclairage de ceux-ci, puis-
qu'elle restera ouverte jusqu'après 10 heures du soir,
sera placée près de la gare sur la place de gymnas-
tique ou sur la Schützenmatte, donc sur le passage
conduisant aux autres expositions.

Dans l'enceinte de l'exposition de pêche sera in-
stallé un restaurant exploité en régie, aux risques et
périls du comité d'organisation. Il n'y sera servi que
du poisson préparé de toutes les façons désirées.

A cet effet, les poissons seront (à l'exception du
saumon et de la féra) conservés vivants dans des ré-
servoirs séparés et chaque consommateur pourra faire
son choix, sinon se rabattre sur les conserves de pois-

sons salés, fumés, le caviar, etc., le tout à des prix
fixes et à la portée de chacun.

Le comité d'organisation prend déjà ses mesures
et vient de mettre au concours la livraison de tout
ou partie des quantités ci-après de poissons vivants,
à rendre franco Berne, au fur et à mesure des be-
soins :

Truite du lac et de rivière, 1000 kg. Ombres de
rivière, 200. Lottes, 200. Brochets, 500. Anguilles,
100. Carpes, 200. Ecrevisses, 10,000 pièces.

En tout, la quantité énorme de 31 quintaux mé-
triques. Il ne s'agit pas d'être pris au dépourvu. Nul
doute que non seulement les habitants de Berne, mais
aussi tous les nombreux visiteurs de l'exposition ren-
dront visite à ce restaurant et se feront servir une
ration de poisson, arrosée d'un bon verre de vin blanc
du canton de Vaud ou de Neuchâtel.

S'il reste encore huit mois avant l'ouverture de
l'exposition, que nos autorités cantonales, les pisci-
culteurs, pêcheurs, etc., se préparent pour exposer
dans un ou plusieurs groupes; le temps passe si vite.

FAITS DIVERS

En police correctionnelle :

L'avocat. — Mon client mérite toute l'indulgence
du tribunal; il n'a pris que dix-sept francs et n'a pas
touché au petit sac qui contenait deux mille francs
en or.

(L'accusé éclate en sanglots.)

Le président. — Vous vous repentez?

L'accusé. — Oui, mon président, je me repens de
n'avoir pas vu le petit sac.

Entre jeunes mariés :

— Et cette nouvelle existence ne t'ennuie pas,
mon cher Edgar?

— Oh! non, chère amie.

— J'ai si grand-peur que tu regrettes ta vie de
garçon!

— Moi!... Allons donc! Je la regrette si peu que,
si je te perdais, je me remarierais!

Entre amis.

Un père de famille se lamente de la conduite de
son fils devant un de ses vieux amis.

— Tu devrais lui faire des remontrances sérieuses,
lui dit l'ami.

— Moi? reprend le père, à quoi bon? Il n'écoute
que les imbéciles... Parle-lui donc!

A l'occasion des bals et fêtes pour dames :
Etoffes de fantaisie en pure laine, couleur
crème, blanches, ivoire, claires roses, imprimées, unies,
damassées, environ 800 échantillons sur demande promp-
tement franco.
Nouvelles illustrations de modes pour toilettes de bals,
noctes et soirées gratis.
Ettinger & Cie, Centralhof, Zurich.

Station météorologique fédérale de Marsens.

Thermomètre.

Janv.	11	12	13	14	15	16	Janv.
7 h. m.	-6,0	-18,0	-19,0	-6,2	-6,8	-13,0	7 h. m.
1 h. s.	-6,4	-10,0	-12,0	-2,0	-3,0	-10,2	1 h. s.
9 h. s.	-8,6	-14,0	-10,2	-3,0	-9,4	-12,0	9 h. s.

Hygromètre.

7 h. m.	95	90	93	98	95	7 h. m.
1 h. s.	92	85	95	87	100	85
9 h. s.	94	90	90	95	98	90

Direction et force du vent.

7 h. m.	N ^o	N ^o	N ^o	N ^o	N ^o	N ^o	7 h. m.
1 h. s.	N ^o	N ^o	N ^o	SW ²	N ^o	N ^o	1 h. s.

Pluviomètre.

-	-	0,8	1,0	-	-
---	---	-----	-----	---	---

Prière à nos abonnés et lecteurs, toutes les fois
qu'un fait intéressant se passe dans leur commune,
de nous le faire savoir de suite, par carte postale ou
lettre.

« La Gruyère » veut être l'amie de tous, et elle
sera d'autant plus intéressante que tous ses lecteurs
en deviendront, peu à peu, les collaborateurs.

Abonnements à LA GRUYÈRE :

SUISSE		ÉTRANGER	
1 an . . .	Fr. 4 50	1 an . . .	Fr. 9 —
6 mois . . .	» 2 50	6 mois . . .	» 5 —

Aucune demande d'abonnement de l'ÉTRANGER
n'est prise en considération si elle n'est accompagnée
de la valeur, soit 9 fr. pour l'année ou 5 fr. pour
six mois, par mandat ou en timbres-poste.

VILLE DE BULLE

Les contribuables de la commune de Bulle sont convoqués en assemblée générale sur le dimanche 29 janvier prochain, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, avec l'ordre du jour suivant :
1° Demande de renouvellement de l'impôt communal pour la même durée et sur les mêmes bases que précédemment.
(Voir, pour plus de détails, Feuille officielle N° 3 et 4 de l'année courante.)
2° Propositions éventuelles.
Bulle, le 21 janvier 1893.
Le Secrétariat de ville.

A VENDRE

Le sous-igné offre à vendre, de gré à gré, les immeubles qu'il possède au village de Manles, soit les articles 411, 412 et 413 du cadastre, comprenant maison d'habitation, grange, écurie, jardin et pré de 657 mètres.
PASQUIER, Jules, propriétaire.

Laiterie.

Le soussigné informe l'honorable public que sa laiterie se trouve actuellement dans la maison Moura, derrière l'imprimerie de la Gruyère.
Il se recommande en même temps pour les articles suivants :
Crème, beurre, sérac, différentes qualités de vacherins, ainsi que fromages en gros et en détail, depuis 30 à 70 cent. le demi-kilogramme.
Rolle, laitier.

GRAINE & farine de LIN

Gros son français écaillés.
Mouture spéciale de maïs, Italie et Hongrie.
Gruaux d'avoine, d'épeautre et d'orge, entiers et brisés.
Froment pays comprimé 1^{re} qualité.
Moitié
Orges et avoines comprimées.
Bourre d'épeautre.
Grand choix d'avoines blanches.
GROS ET DÉTAIL
Prix très réduits.
Sous la Croix-Blanche, à Bulle.

M. Eugène Wæber, à l'hôtel des Alpes, à Bulle, demande une sommelière de café, bien au courant du service. Bonnes références exigées.

On demande à louer à Bulle, pour le 1^{er} février, un appartement, si possible meublé, de trois pièces au moins, avec cuisine.
Adresser les offres, sous pli cacheté, à la Rédaction de la Gruyère, sous chiffres P. X.

L'HELVÉTIA
Compagnie suisse d'assurances contre l'incendie
SAINT-GALL
(Capital social : 10,000,000 de francs)
se charge de toute sorte d'assurances contre l'incendie, à des primes fixes et modiques.
Pour tous les renseignements possibles, s'adresser à :
MM. Isidore BRAUD, officier d'état civil, Albeuve;
Gratien D'AMATRAZ, officier d'état civil, Broc;
J.-B. DEMIERRE, facteur postal, Bull;
Alfred COLLIARD, huissier, Châtel-St-Denis;
Louis BURCHER, secrétaire communal, Charmey (Gruyère);
Firmin PHILIPON, Vuippens;
Emile ECORVAY, teneur de bâtiments, Villars-sous-Mont.

LOTÉRIE
Fribourg (Suisse)
AUTORISÉ PAR ARRÊT DU GOUVERNEMENT LE 1^{er} FÉVRIER 1892
8 séries de 1,000,000 de billets, chac. don. 8,447 lots en 8 tirages
ÉMISSION DE LA 1^{re} SÉRIE DONNANT DROIT A
UN GROS LOT 200,000 fr.
OU
Un gros lot de 100,000 fr.
Deux gros lots de 50,000 fr.
11 lots de 20,000 fr. 8 lots de 10,000 fr.
11 lots de 5,000 fr. 25 lots de 1,000 fr.
60 lots de 500 fr. 900 lots de 100 fr.
100 lots de 50 fr. 750 lots de 20 fr.
Tous les lots sont payables en argent
1^{er} TIRAGE TRÈS PROCHAIN
donnant 918 lots répartis comme suit :
Un gros lot de 50,000 fr. • Un gros lot de 10,000 fr.
11 lots de 5,000 fr. • 25 lots de 1,000 fr.
50 lots de 100 fr. • 100 lots de 500 fr.
50 lots de 100 fr. • 100 lots de 50 fr. • 750 lots de 20 fr.
La Liste des gagnants sera adressée gratuitement à tous porteurs de billets.
Le Billet : UN franc, jointure 10c. pour le retour
Adr. mandat-poste à M. RICHARD à Fribourg (Suisse)

Fanfare de Bulle.
La fanfare de Bulle, désirant renforcer ses rangs, avise les jeunes gens qui auraient l'intention d'en faire partie qu'un cours gratuit et suivi leur sera donné incessamment.
S'inscrire auprès de M. MEISSEN directeur, ou Ernest FEIGL, président de la Société, d'ici au 31 courant.
Le Comité.

Il vient d'arriver du Concentré, des Potages et de l'Extrait de viande en rations MAGGI chez Louis Treyvaud, à Bulle. Les flacons vides sont remplis à très bon marché !
Dépuratif Golliez
SIROP DE BROU DE NOIX FERRUGINEUX
préparé par Fréd. Golliez, pharmacien, à Morat. 18 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : Scrofule, rachitisme chez les enfants, débilité, humeurs et vices du sang, dartres, glandes, éruptions de la peau, feux au visage, etc.
Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.
Reconstituant, anti-scrofuleux, anti rachitique par excellence pour toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.
Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le Dépuratif Golliez à la marque des Deux Palmiers.
En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; celui-ci suffit pour la cure d'un mois.
Dépôts dans toutes les pharmacies. [748]

Banque populaire de la Gruyère à Bulle.
MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire sur le dimanche 5 février prochain, à 2 heures du jour, à la grande salle de l'Hôtel des Alpes, à Bulle.
TRACTANDA
1^o Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice de 1892.
2^o Rapport des réviseurs des comptes.
3^o Répartition des bénéfices.
4^o Nomination de 4 membres du Conseil d'administration.
5^o Nomination de 3 réviseurs des comptes pour 1893.
Le bilan et les comptes de 1892 sont à la disposition de MM. les actionnaires. Le dépôt des actions doit se faire jusqu'au 4 février, à 5 heures du soir, à la Banque même, contre récépissé, servant de carte d'admission à l'assemblée.
Bulle, le 21 janvier 1893.
Le Vice-Président du Conseil d'administration : ALEX. ANDREY, notaire.

LA CAISSE HYPOTHÉCAIRE du canton de Fribourg
rembourse dès maintenant, jusqu'à nouvel avis, les cédules 4% pour lesquelles la conversion au taux d'intérêt du 3 3/4% ne sera pas consentie.
Le rate d'intérêt sera calculé conformément au règlement, soit jusqu'à la date de quinzaine (1^{er} ou 15 du mois) précédant le paiement.
Fribourg, le 26 décembre 1892.
Le Directeur : L. MULLER

La CAISSE HYPOTHÉCAIRE DU CANTON DE FRIBOURG
fait connaître que, dans sa séance de ce jour, le Conseil de surveillance, faisant application de l'art. 18 du règlement, a décidé de supprimer la provision du demi pour cent prélevée sur les placements hypothécaires. — Cette décision est immédiatement exécutoire.
Nous rappelons, en outre, que les débiteurs de la Caisse hypothécaire sont admis d'office à la déduction de leur dette à l'impôt. Toutefois, en cas de changement de débiteur, il y a lieu à dégravance, qui peut, dans la règle, se faire sous seing privé aux bureaux de la Caisse.
Fribourg, le 2 janvier 1893.
Le Directeur : L. MULLER

Poudre ferrugineuse du Dr méd. J.-U. Hohl, d'une efficacité sûre et éprouvée par une pratique de 40 ans contre la chlorose, manque de sang, irrégularités des menstrues, fleurs blanches, maladies du bas-ventre, maladies des femmes, affections et faiblesses nerveuses, insomnies, douleurs de tête, troubles de la digestion, suites de grandes fatigues et d'excès, états de faiblesse, etc., même dans des cas invétérés. Tout au contraire d'autres produits ferrugineux, elle n'est absolument pas nuisible à la digestion et peut être supportée facilement, même par les enfants. La véritable poudre ferrugineuse du Dr méd. J.-U. Hohl n'est en vente qu'aux dépôts désignés ci-dessous au prix de 1 fr. 55 cent. la boîte. Afin d'éviter des erreurs et des imitations, qu'on prenne note de l'adresse exacte du Dr J. U. Hohl's Sohn, Basel, et refuse toutes les boîtes qui n'y a pas un dépôt, qu'on veuille s'adresser au dépôt général : P. Hartmann, pharmacie, à Steckborn. Dépôts : Estavayer, pharmacie PORCHLET; Châtel-St-Denis, pharm. E. JAMBÉ.

A VENDRE
Vins étrangers, blancs et rouges, garantis purs, de vendange, à prix réduits, défiant toute concurrence, ainsi qu'un grand choix de vins vaudois.
De bons fromages maigres, bien salés, à 35 cent. la livre, par pièce, et aussi de vieux fromages gras et demi gras, aux prix les plus réduits, ainsi que des vacherins pour la fondue.
Isidore Seydoux, Bulle.
Téléphone
à vendre. — S'adresser à la Société des carabiniers de Bulle.

CHOUCROUTE de STRASBOURG et de BERNE GROS ET DÉTAIL chez L. & C. Barras, vis-à-vis du Cheval-Blanc, à Bulle. [697]

A vendre : Environ 5000 pieds de foin et regain, à manger sur place. S'adresser à M. Cyprien ROMANENS, à Avry-devant-Pont. [46]
RELIURE EN TOUT GENRE Encadrement de tableaux. Emile JUDET sur les Places, BULLE [41]

Docteur L. Verrey, Médecin-oculiste, à Lausanne, anc. méd. adj. de l'hôp. ophthalmique, priv.-doc. à l'Université, reçoit tous les jours (sauf mercredi), de 2 à 4 h., 2 avenue Agassiz. (H10674 L)
M^{me} Rosalie Python vient de s'établir comme sage-femme à Bulle, au berceau de la Croix-Blanche. Diplôme de la faculté de Genève et autorisée par la Direction de police du canton. Elle saisit cette occasion pour faire ses offres de service. [890]

Extrait de Viande VÉRITABLE EN RATIONS
Brevet suisse N° 967 et 1959.
15 cts Dans tous les magasins d'épicerie et de comestibles, drogueries et pharmacies. [246]

Cassée
Dimanche 29 janvier courant, à l'auberge du Mouton, à Avry-dev.-Pont. Invitation cordiale. M. MOULLET, aubergiste.

Cassée à l'auberge de la Cigogne, à Gumefens, avec le concours d'une musique de circonstance. [46]
Dimanche 29 courant : CASSÉE à l'auberge du Renard, à Villarvolard. Invitation cordiale. [50]
Bulle. — Emile Leuz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse: 1 an, 6 mois, 3 mois, 1 an, 9 fr.; 6 fr.; 3 fr. payable d'avance.
Prix du numéro : 10 cent.
On s'abonne à tous les numéros de poste.

Aujourd'hui, si vous avez de l'œil sur ce qui se passe en dehors de la Suisse politique, ou, pour mieux dire, en Suisse politique.

Deux questions nous préoccupent en ce moment une gravité exceptionnelle du grand-duché le mouvement qui se fait à propos de la république qui a assisté à Berlin, ces jours passés. « Il ne faut pas qu'il y ait de scandales financiers; la tentative de l'empereur de vouloir salir les membres du corps diplomatique refroidi les sympathies de la Russie qui parle. »

L'empereur est franc; sa nature républicaine est louche. Les besoins de sympathiser avec l'Allemagne, il retourne les Etats dont les gouvernements sont semblables à ceux de la France. Dans ces conditions à Berlin peut avoir de graves conséquences. L'actuel de la France n'est que la gangrène des tripotations et non le système. A Berlin, il est évident que ce qui se passe à Paris est la rupture commerciale et le tome d'aveuglement.

FEUILLETON PETIT

Plusieurs locataires de la maison où Suzanne était dans un état de détresse, deux malheureuses. Trouvées dans le logement afin de leur mère et la fille. Hélas! ni consolées. A toutes les heures que par des larmes et un cri de détresse. Sans cesse, Félicie répète: — Un malheur est arrivé. A un moment, Suzanne s'écrie: — Nous ne pouvons plus rien pour moi. — Mais où est-elle allée? — A Neully. — Vous savez l'adresse? — La dame qui a emmené la carte était là, en la jeune fille la prit. — Maman, dit-elle, je...